

LEGENDE :

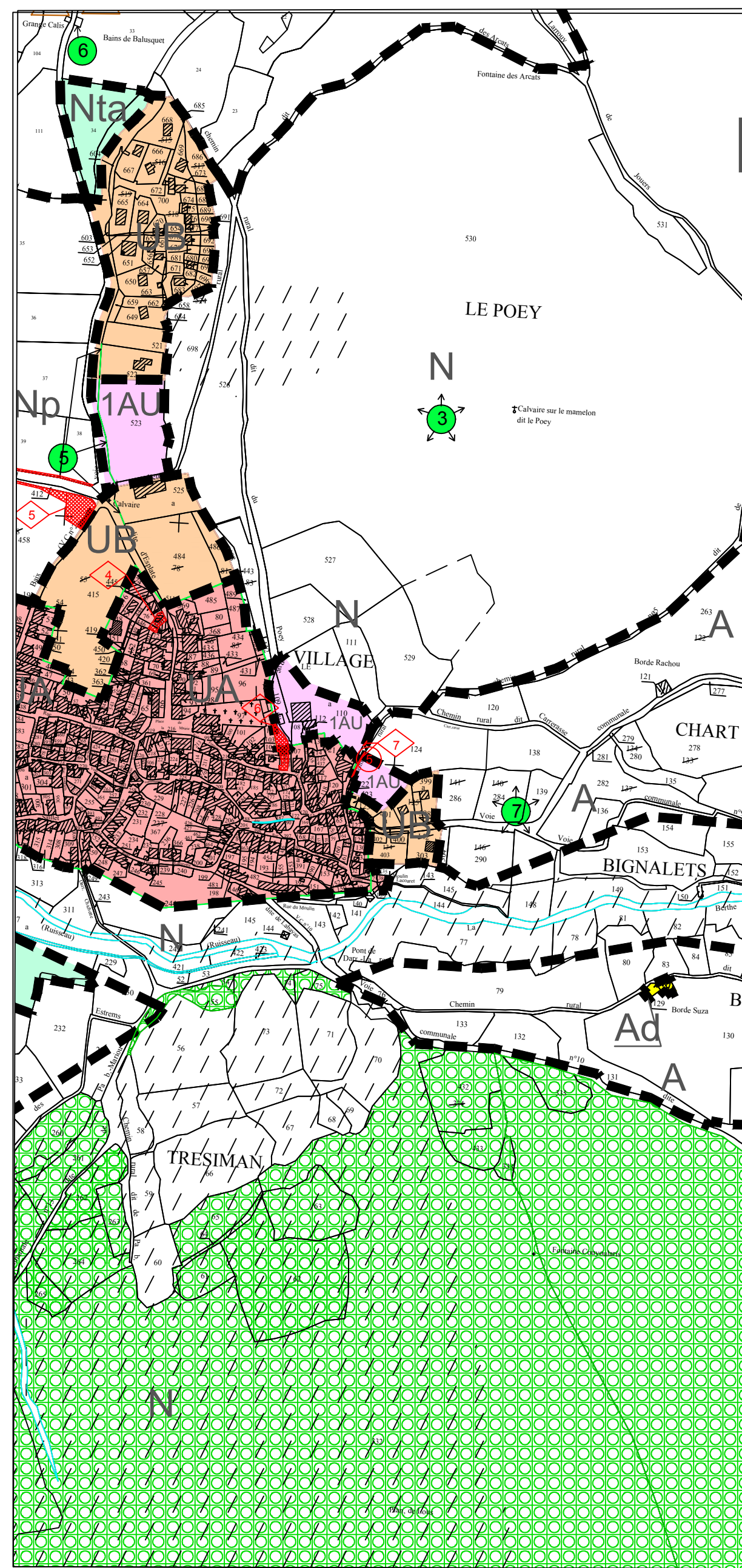
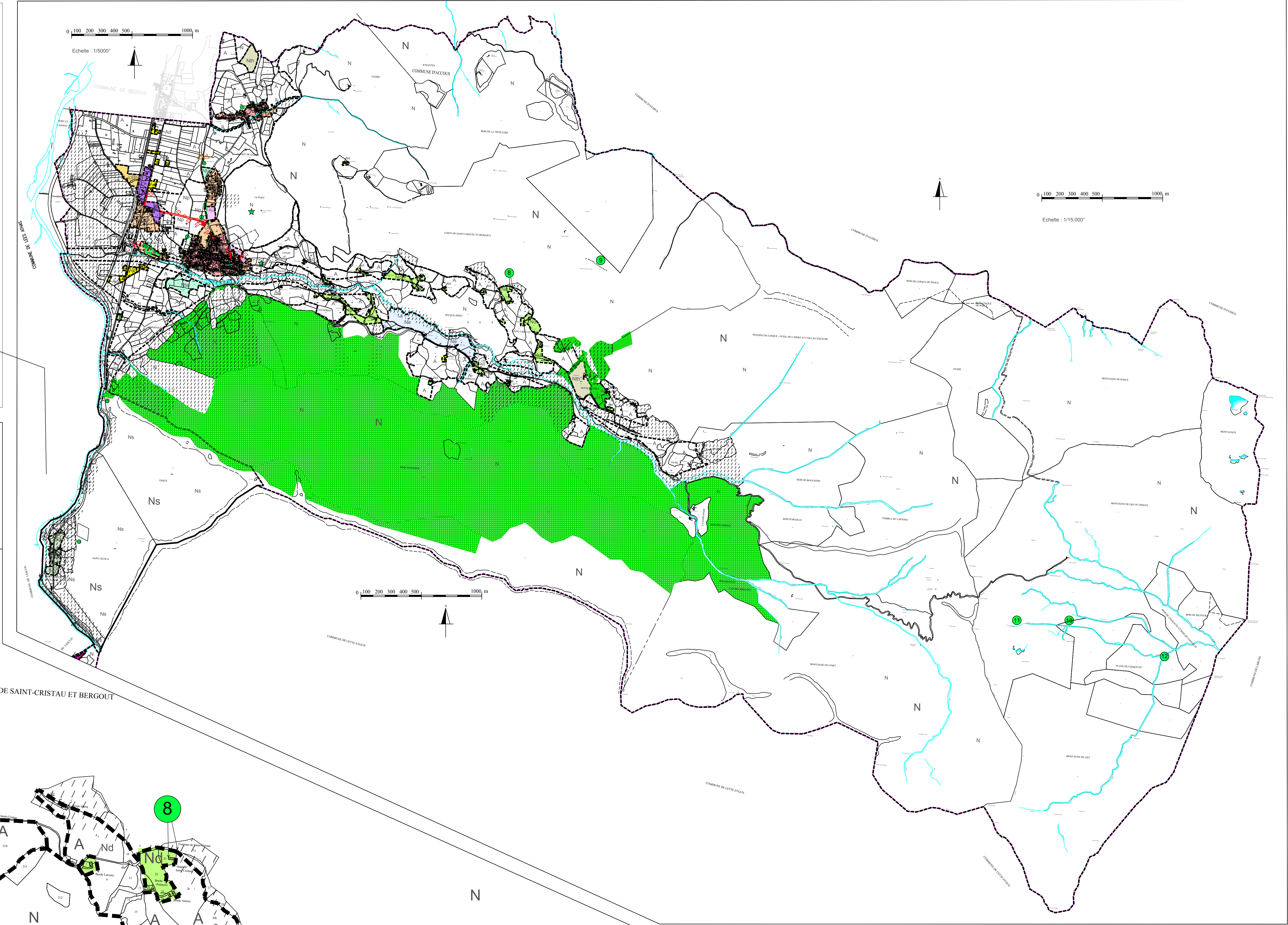
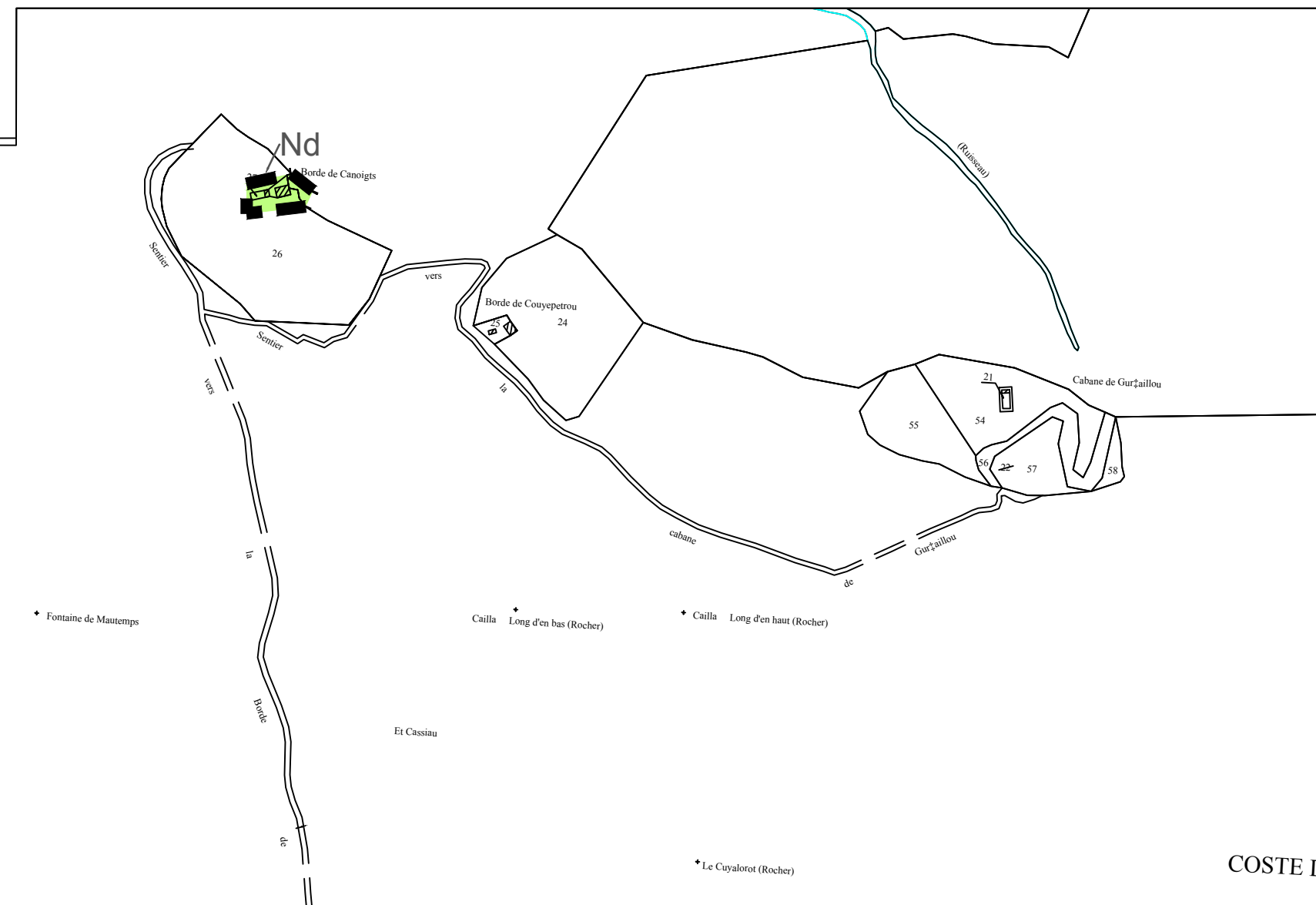
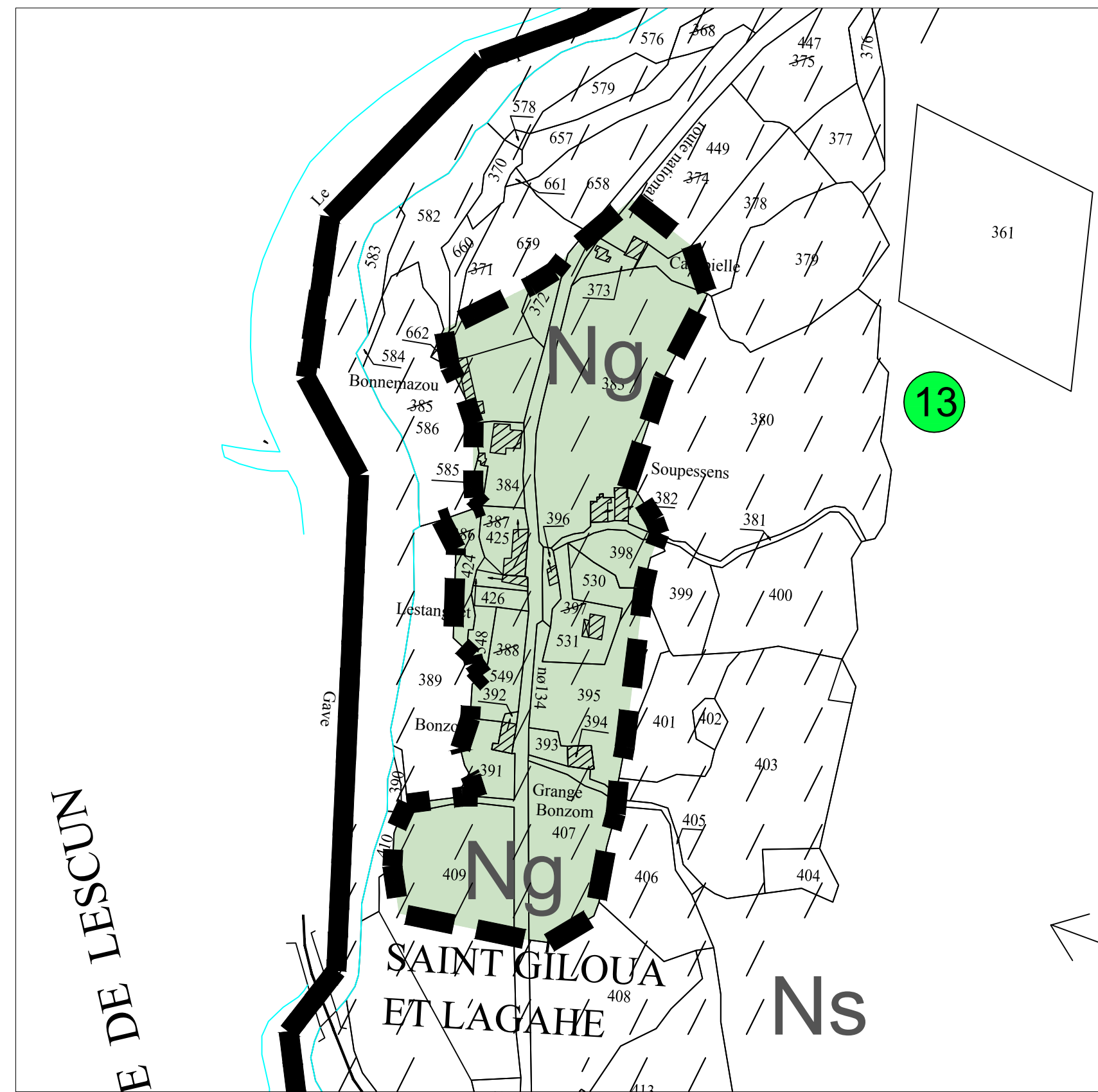
UA : zone urbaine dense
UB : zone urbaine, moins dense
UY : zone urbaine à vocation d'activités
1AU : zone à urbaniser à court terme
A : zone agricole
N : zone naturelle

Limites :
- Limite de zone ou de secteur et son numéro
- Limite communale

Secteurs particuliers :
- Secteur **Ad** : de diversité dans la zone agricole
- Secteur **Ag** : agricole dans périmètre de captage d'eau potable
- Secteur **Nta** : à vocation touristique avec activités
- Secteurs **Nth** et **Nth'** : à vocation touristique avec hébergement
- Secteur **Nte** : à vocation touristique dans périmètre de captage d'eau potable
- Secteur **Ns**, partie naturelle du défilé d'Esques
- Secteur **Ng**, partie bâtie du défilé d'Esques
- Secteur **Np**, de protection (vol libre et cône de vue)
- Secteur **Ne**, en périmètre de protection autour de captage d'eau potable
- Secteur **Nd**, avec constructions non agricoles ou agricoles pouvant changer de destination.

Emplacements réservés (ER) et son numéro
Bâtiment en zone agricole A pouvant changer de destination au titre de l'art L123-3-1
Espace boisé classé (EBC)
Repérage à titre indicatif du Plan de prévention des risques (PPRN)
Elément de paysage identifié
Nouvelles constructions (repérage à titre indicatif)

NOTA : le fond de plan cadastral est d'une simple valeur indicative.



• PLU ACCOUS • EMPLACEMENTS RESERVES				
N° de la réserve	Objet	Bénéficiaire	N° Parcelle Cadastreale (tout ou partie)	Surface
1	Elargissement de 5 mètres de large pour arrêt sécurisé d'autocar	Département	G n°478	172 m²
2	Elargissement de 5 mètres de large pour arrêt de véhicules au niveau du cône de vue vers le bourg, le Poey et la vallée d'Isze et arrêt sécurisé d'autocar	Département	A1 n°50	748 m²
3	Création d'un passage piétonnier longeant la RD entre le carrefour d'Espiale et le carrefour avec l'ex-RN 134, avec branchement prévu à l'aménagement sécurisé et paysager de carrefour d'Espiale	Département	A1 n° 85 et n° 36 à 42 G n° : 458-17-12-411-408	1604 m²
4	Création d'un passage entre la Place de la salle des Fêtes et la rue d'Espiale	Commune	G n°510	203 m²
5	Création d'aménagement sécurisé et paysager de carrefour	Commune	G n°458	869 m²
6	Création d'une petite aire de parking, agrandissement du cimetière et, sur parcelle 106, élargissement chemin du Poey	Commune	G n°106 et n°105	470 m²
7	Elargissement à 5 mètres de large d'une portion du chemin rural dit de Carrérasse	Commune	G n°124 et n°110	30 m²

Département des Pyrénées-Atlantiques (64)
Commune de ACCOUS
PLAN LOCAL D'URBANISME

DOCUMENTS GRAPHIQUES REGLEMENT :
VALLON D'AULET
Echelles : 1 / 5 000° - 1 / 2 500° - 1 / 15 000°

PROCEDURE ANTERIEURE	PROCEDURE EN COURS : ELABORATION DU PLU	N° de page
PLU	PROJET ARRÊTÉ LE : 02 08 2013 PLU APPROUVÉ LE : 10 01 2014	4.2(2)

PAYS-CITÉS